

## Questions orales

[Français]

## LA MAIN-D'ŒUVRE

ON DEMANDE POURQUOI LES BUDGETS DE CRÉATION  
D'EMPLOIS ONT ÉTÉ RÉDUITS

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le ministre peut-il dire s'il croit encore à l'efficacité des projets Canada au travail et Jeunesse-Canada au travail pour la création d'emplois? Dans l'affirmative, pourquoi le ministre rend-il presque inopérants les bureaux de création d'emplois en coupant les budgets de ces bureaux de 66 p. 100?

[Traduction]

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Oui, monsieur l'Orateur, je fais confiance au talent, à l'efficacité et aux capacités des fonctionnaires en poste. On nous pose quotidiennement des questions au sujet de la croissance et des effectifs de la Fonction publique. Dans un secteur où nous pouvons essayer d'effectuer des économies tout en maintenant le niveau des services offerts, je pense que c'est le bon endroit où nous devons effectuer les changements qui s'imposent. C'est la raison pour laquelle des changements sont effectués et nous ne visons pas à décroître l'efficacité et le rendement des deux programmes.

[Français]

**M. Laprise:** Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que l'expérience nous a démontré qu'il était nécessaire et utile que des fonctionnaires suivent, contrôlent et surveillent les projets Canada au travail et Jeunesse-Canada au travail pour les rendre le plus efficaces possible, et étant donné que plusieurs personnes dans chaque bureau régional ont été mises à pied à la suite de cette décision du ministre, pour l'efficacité de ces projets dans l'avenir, le ministre accepterait-il de reconsidérer sa décision et de remettre ces personnes au travail afin qu'elles puissent voir ces projets pour les rendre vraiment efficaces?

[Traduction]

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, nous devons décider si nous allons effectuer des économies et si nous pouvons faire le meilleur usage possible du personnel en poste. J'estime que c'est précisément ce que nous faisons actuellement et je ne pense pas qu'il soit nécessaire pour le moment d'ajouter du personnel. Les programmes marchent tous fort bien et les fonctionnaires qui y sont affectés s'acquittent très bien de leurs tâches.

\* \* \*

## LES TRANSPORTS

LE RAPPORT HALL—LA CONSULTATION DU JUGE HALL PAR LE  
MINISTRE AU SUJET DES CONCLUSIONS

**M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre des Transports. Étant donné le fait que le ministre a démontré son mépris du Parlement et insulté un éminent premier ministre provincial de notre pays dans sa réponse au député de Vegreville concernant la nécessité de mettre en œuvre les conclusions de la Commission Hall, je me demande s'il pourrait nous dire, s'il a effectivement consulté tous les gens qu'il prétend avoir consultés, pourquoi il refuse de consulter le maître d'œuvre même de cette Commission, l'honorable M. Hall, afin de pouvoir obtenir

[M. Andras.]

de lui des renseignements de première main ainsi que des conseils relativement à la mise en œuvre de ce très important rapport.

**L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, je trouve tout à fait déplacé de m'entendre dire par le député que je méprise en quoi que ce soit le Parlement. J'ai en effet dénoncé la manière dont l'opposition se saisit d'une question particulière à des fins partisans, mais cela ne devrait pas vous surprendre, monsieur l'Orateur. En fait, en ce qui concerne le rapport de la Commission Hall, j'ai eu de nombreuses conversations à différentes reprises avec les cinq commissaires mais justement pas sur la nature du rapport, dont le libellé à mon avis était très clair.

J'ai même déjà pris des dispositions en vue de le mettre en œuvre; à cet égard les personnes à consulter sont, bien entendu, les agriculteurs, les associations agricoles et leurs représentants et les collectivités qui seront touchées par ces recommandations, ainsi que mes collègues qui eux aussi ont leur mot à dire lorsqu'il me faut 100, 200, ou 400 millions de dollars pour mettre en œuvre ces recommandations. Telles sont les consultations qui ont eu lieu, et nous avons fait déjà de notables progrès. Pour la première fois au cours des six ou sept dernières décennies, nous avons pu voir la remise en état des lignes ferroviaires des Prairies plutôt que leur dégradation. Ce sont donc des mesures positives qui ont été prises dans le cadre d'un programme positif mais même les conservateurs de l'Ouest, aveuglés par leur sectarisme, ne veulent pas le reconnaître.

**Des voix:** Bravo!

**M. Hnatyshyn:** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire, contrairement à la réponse du ministre, sera brève. Étant donné que même le premier ministre froussard estime que la législature actuelle n'a pas terminé ses travaux, le ministre ne consultera-t-il pas lui-même M. Hall? N'usera-t-il pas de ses bons offices pour que le comité permanent des transports et des communications cite MM. Hall et Snavelly à comparaître, afin que, si le ministre ne se donne pas la peine de les consulter, les députés puissent le faire?

**M. Lang:** Monsieur l'Orateur, le député de Saskatoon-Biggar m'étonne vraiment, parce que j'ai bien dit, dans ma réponse, que je considérais que le rapport de la Commission Hall était clairement rédigé, que je n'avais eu aucune peine à comprendre les recommandations qu'il contient et que je m'occupais effectivement d'en appliquer les dispositions les plus importantes.

Nous n'avons jamais donné suite aussi rapidement à un rapport de commission. Dix jours après avoir reçu le rapport Hall, nous avons mis en vigueur la première recommandation, la plus importante, visant à transférer de façon permanente les 1,813 milles de voies ferrées qui, selon la Commission, devraient être rattachés au réseau de base. Quelques jours plus tard, nous avons conféré avec tous les organismes intéressés qui ont exprimé le désir que soit dissipé plus rapidement tout doute au sujet des lignes que la Commission Hall n'avait pas recommandé de maintenir, ni d'abandonner. Ces organismes ont vigoureusement appuyé l'idée que le Comité d'action des chemins de fer des Prairies s'occupe de décider du sort de ces lignes. Quelques mois plus tard, nous avons également présenté au cabinet un programme de 100 millions de dollars, qui a été approuvé, en vue de reconstruire certaines lignes de chemin de